

vous proposent un cycle de dix formations d'une durée de 2h30 chacune - (18h45 - 21h15)

Cycle de formations 2011 - 2012

L'objectif de ce cycle de formations est d'apporter aux élus locaux une réflexion et une analyse originale pour comprendre la complexité des mutations sociales, politiques, économiques, voire culturelles auxquelles les territoires doivent faire face et dégager des éléments de réponses à développer localement.

Ce cycle de formation s'attachera à aborder notamment les thématiques de la démocratie, de l'égalité des droits, de l'alterdéveloppement à travers les questions de la richesse, de l'eau, de l'énergie.

Il s'agira de lier des éléments théoriques de compréhension et des exemples concrets de mise en œuvre au niveau local.

Les conférences se déroulent à Paris. Pour chacune, le lieu sera précisé une semaine à l'avance sur le site des conférences : <http://utopiaconf.org>



Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour 5 ou 10 formations :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

	5 formations	10 formations
- moins de 1000 habitants	400 €	800 €
- de 1000 à 5000	500 €	1000 €
- de 5000 à 10000	600 €	1200 €
- de 10000 à 30000	700 €	1400 €
- de 30000 à 50000	775 €	1550 €
- de 50000 à 75000	850 €	1750 €
- de 75000 à 100000	925 €	1850 €
- plus de 100000	1000 €	2000 €
Conseillers Généraux et Régionaux	1000 €	2000 €

40% seront facturés (règlement sous 30 jours) à réception de l'inscription et le solde au terme du cycle de formations. Les tarifs comprennent les frais de formation et de dîners. L'hébergement éventuel est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription au cycle de formation formation (valant convention simplifiée)

Cycle de formations 2011 - 2012

organisées par Formation et Citoyenneté et Utopia

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____

Commune de : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Fonction élective : _____

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature du responsable
de la collectivité avec cachet :



Cycle de formations 2011 - 2012

Calendrier des formations proposées

Formation 1 : 13 septembre 2011

Les machines à voter : progrès ou danger pour la démocratie ?
Chantal Enguehard, Maître de Conférences Laboratoire d'Informatique de Nantes Atlantique (LINA).

Formation 2 : 10 Octobre 2011

Valeurs universelles et l'indigénisme
Denis Langlois, écrivain et avocat

Formation 3 : 15 novembre 2011

Quelles perspectives pour le droit à l'eau ?
Sylvie Paquerot, Docteur en sciences juridiques et politiques, Professeure adjointe, École d'études politiques, Université d'Ottawa.

Formation 4 : 13 décembre 2011

Sondages et manipulations : sonder pour gouverner ?
Alain Garrigou, professeur en science politique à l'université Paris X

Formation 5 : 10 janvier 2012

Quelle transition énergétique ? Les principaux éléments du nouveau scénario Négawatt
Thierry Salomon, ingénieur énergétique

Formation 6 : 7 Février 2012

Penser l'urbanisme : qu'apprend-on de l'histoire et des projets pour Paris et la banlieue ?
Eric Hazan, historien, éditeur.

Formation 7 : 13 mars 2012

Faut-il fixer des limites à la propriété ?
Bernard Friot, économiste, professeur de sociologie à l'Université de Paris X .

Formation 8 : 3 avril 2012

Le droit au métier (au sens de projet de vie) conduit-il à repenser la politique des temps de la vie ?
Patrick Viveret, ancien conseiller référendaire à la Cour des Comptes, philosophe.

Formation 9 : 9 mai 2012

Quelle politique pour faire progresser la cause des femmes ?
Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers et à Science Po Paris.

Formation 10 : 12 juin 2012

Doit-on repenser le lien de nos sociétés au sport ?
Jean Marie Brohm, Professeur de sociologie à l'Université Montpellier III.

Je m'inscris :

aux 10 formations

aux 5 formations suivantes :

(cocher les numéros des 5 formations choisies)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Présentation du mouvement Utopia

UTOPIA est une association engagée qui souhaite participer activement au débat public. Les trois objectifs du cycle de formations que nous organisons sont les suivants :

- 1) Nous voulons mener une réflexion de fond, ce qui justifie notre démarche auprès d'experts. Cela justifie également de n'avoir, à la tribune, qu'un seul expert (éventuellement deux). Il nous paraît en effet indispensable de laisser le temps au conférencier de s'exprimer et de poser les termes du débat.
- 2) Nous souhaitons rendre les termes du débat les plus accessibles possible. C'est pourquoi nous cherchons des intellectuels capables de rendre intelligibles, par un large auditoire, des questions complexes.
- 3) Nous tenons enfin à ce que nos réflexions aient une audience la plus large possible dans le monde politique, en évitant d'être instrumentalisées. Aussi, impliquerons-nous notamment des dirigeants de partis et d'associations dans l'organisation de ces manifestations. Nous préférons néanmoins, pour les mêmes raisons, ne pas choisir comme expert un dirigeant de parti politique.

Déroulement des formations

Les formations proposées se déroulent le soir, à partir de 18h45, à Paris, dans deux lieux différents. Pour chaque conférence, le lieu sera précisé une semaine à l'avance sur le site des conférences <http://utopiaconf.org>.

En cas d'annulation d'une formation, cette dernière ne sera pas facturée (au prorata du nombre de formations choisies) ou sera remplacée par une autre formation ou reportée.

Chaque formation, d'une durée de 2h30 environ, est construite sur le modèle suivant :

- 45 minutes pour un expert, généralement issu du monde académique
- 15 minutes par "discutant", issu du monde politique ou syndical (en général un ou deux) ;
- 1 heure d'échange avec la salle.

Les formations seront retransmises en direct sur Internet (avec possibilité d'interagir à distance), permettant ainsi aux élus ne pouvant se rendre à Paris de participer au cycle.

formation
Et citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris